



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 02729

Numéro SIREN : 790 641 856

Nom ou dénomination : 1806

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2017 sous le numéro de dépôt 74582



1707466201

DATE DEPOT : 2017-07-20
NUMERO DE DEPOT : 2017R074582
N° GESTION : 2013B02729
N° SIREN : 790641856
DENOMINATION : 1806
ADRESSE : 6 rue Robert Estienne 75008 Paris
DATE D'ACTE : 2016/06/30
TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE : CONTINUATION D'ACTIVITE MALGRE LA PERTE DE MOITIE DU C

1806

EC 30-6-16
DN

<p>Gr.ffe du tribunal de commerce de Paris</p> <p>Acte déposé le :</p> <p style="font-size: 1.2em;">20 JUIL. 2017</p> <p>Sous le N° : 24582</p>	<p>Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de € 55 000</p> <p>Siege Social : 6 rue Robert Estienne 75008 PARIS</p> <p>RCS PARIS N° 790 641 856</p> <p style="text-align: center;">1309729</p>
---	--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 30 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le trente juin, à dix heures, Monsieur Jonathan HABERSZTRAU associé unique de la société 1806, Société par Actions Simplifiée au capital de € 55 000, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le N° 790 641 856, a pris les décisions qui suivent sur convocation du Président.

Deuxième Décision

L'associé unique, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos au 31 décembre 2015, soit € <80 372> au compte report à nouveau.

L'associé unique, prenant acte que le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social et statuant en vertu de l'article L.225-248 du code de commerce, décide de ne pas dissoudre la société et de poursuivre l'activité.

Quatrième Décision

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité en résultant.

Extrait certifié conforme
Le président
Jonathan HABERSZTRAU

